REPUBLIQUE FRANCAISE -DEPARTEMENT de L'OISE - CANTON DE CHAUMONT-en-VEXIN

COMMUNE DE LATTAINVILLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 19 novembre, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Samuel LEVALLOIS, Maire.

Présents :
Monsieur Samuel LEVALLOIS, Maire
Madame et Monsieur Martine JORE & Laurent STEINER, adjoints
Madame et Messieurs Roddy ANDRÉ, Philippe CHATELAIN, Jean-Louis DELAGRAINGE, Jacqueline MARINHO
Absents excusés : Madame et Messieurs Jocelyne et Michel HEURET & Nicolas VIAUD
Absente : Madame Gaëlle LAINÉ

Secrétaire de séance : Laurent STEINER / Date de convocation : 05/11/2015

Ordre du jour

1. **Point finances et travaux**
2. **Emprunt**
3. **Dossiers de demandes de subventions**
4. **Regroupement syndicats électricité**
5. **Avis SDCI**
6. **Schéma mutualisation CCVT**
7. **Festivités**
8. **Divers**

Le précédent compte-rendu a été lu, accepté et signé.
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils ont été informés du rajout à l'ordre du jour les points suivants :

- **Participation aux frais pour obtention du permis de conduire de l'agent technique,**
- **Places Speedpark**
- **Spectacle Noël**
- **Problèmes de stationnement**
- **Encaissement chèques Patchwork.**

1. Point finances et travaux / emprunt

Monsieur le Maire distribue aux conseillers un document récapitulant les dépenses et recettes de la commune (budgété/réalisé) ainsi qu'un historique précis des investissements réalisés.

Après lecture et explication de ces documents, il ressort que les dépenses et recettes ont été correctement budgétées et que le budget a été respecté dans ses grandes lignes.

Bien que le budget de la commune soit « serré », de beaux projets ont été menés à bien :

- **L'aire de jeux est en cours d'achèvement,**
- **Les travaux du cimetière sont largement entamés,**
- **La mairie a été équipée d'un meuble de cadastre,**
- **Le Plu est engagé,**
- **Le village est largement fleuri,**
- **Les zébrures de la rue de Delincourt ont été effacées,**
- **Des tables et chaises ont été achetées.**

Monsieur le Maire fait remarquer que ces travaux n'auraient pu être menées à bien sans le concours et l'aide morale ou physique des conseillers, des habitants et de l'agent technique.

Monsieur le Maire confirme la volonté de la commune a mener à bien tous ces projets et propose d'ores et déjà d'en prévoir d'autres :

. travaux de canalisation des eaux afin d'éviter que ne se reproduisent des inondations telles que nous les avons connues,

. travaux de réfection de l'ancienne mairie,

. réparation du mur de l'église.

Il précise que ces travaux ne pourront être réalisés qu'à l'aide d'un emprunt. Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de reporter cette décision à janvier 2016, après la réunion publique prévue avec les habitants.

NB : les emprunts actuellement en cours sont les suivants :

Objet	Montant emprunté	Remboursement annuel	Date dernier versement
Voirie	**60 000€**	**6 026.57€**	**Année 2024**
Salle classe	**30 000€**	**3 867.65€**	**Année 2016**

2. Dossiers de demande de subvention : délibération 2015.047

Monsieur le Maire a demandé leur accord aux membres du Conseil Municipal pour que les dossiers de subvention suivants soient présentés au services de la préfecture et du Conseil Départemental :

. Travaux de création de fossés et de reprofilage du chemin au carrefour RD166/cavée des acacias : 48.720€ TTC

. Aménagement de parkings : 45 405.60€ TTC

. réfection du pignon de l'église : 5 721.54€ TTC.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour l'envoi de ces 3 dossiers aux services de l'état et du département.

3. Regroupement syndicats d'électricité – avis SDCI :

Monsieur le maire expose qu'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale demande le regroupement des 3 syndicats d'électricité dans le cadre d'une « rationalisation de la carte intercommunale » (loi NOTRe).

Les 3 syndicats concernés sont le SE60, Sezeo et Force Energies.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident de prendre une décision lors d'un prochain conseil.

4. Schéma mutualisation CCVT : délibération 2015.041

Monsieur le Maire indique que la commune doit donner son avis sur le projet de schéma de mutualisation de la CCVT.

Ce projet comprend pour la CCVT :

. l'instruction des demandes d'urbanisme,
. le prêt de matériel set locaux à titre gratuit aux communes membres,
. la mise à disposition gratuite par les prestataires du tri sélectif de contenants.

Après délibération, les membres du Conseil ont donné, à l'unanimité, un avis favorable à ce projet.

5. Formation cimetière :

Voir pour inscription à la formation « cimetière » proposée par le Greta- retenir les places en fonction des possibilités du Greta (2 places).

6. Personnel :

Nettoyage de l'ancien cimetière à prévoir en sus des travaux programmés. Planning à faire avec l'agent technique.

7. Festivités – dates à retenir :

A venir :

. Soirée Beaujolais,
. téléthon,
. élections,
. Noël des enfants.

8. Elections :

Le tableau du bureau de vote a été rempli en fonction des informations données par chacun. A faire suivre aux intéressés.

9. Divers

Participation permis de conduire agent technique : délibération 2015.042

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de participer au financement du permis de conduire de l'agent technique.
Il précise que le devis qui lui a été remis concerne la formation au permis de conduire catégorie « B » se monte à 999€ TTC.

Après délibération, les membres du Conseil décident à l'unanimité, et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'avoir un agent technique possédant son permis de conduire (il pourrait désormais aller faire seul les approvisionnements en matériels et matériaux, ce qui n'est pas le cas actuellement).

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité sur les points suivants :

. participation financière de la commune à l'obtention du permis « B » permis de l'agent technique à hauteur de 500€

. versement de la somme à l'auto-école dès obtention par l'agent de la partie « code » de son permis.

Spectacle de Noël : délibération 2015.043

Monsieur le Maire propose de récompenser les efforts des adolescents de Lattainville (ils ont aidé aux plantations, à la création de l'aire de jeux, aidé lors des inondations) En leur offrant une carte membre au SpeedPark de Beauvais. Cette prestation se monterait à 295€.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour l'achat de 5 cartes de membres pour 295€ (compte comptable 6232).

Prestation Nino Montalto : délibération 2015.044

Monsieur le Maire rappelle qu'un spectacle de Noël initulé « en arrière Toute » a été commandé à M. Nino Montalto pour un montant de 633€.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité le règlement de cette prestation de 633€ (compte comptable 6232).

Problème de stationnement : délibération 2015.045

Monsieur le Maire indique des problèmes récurrents de stationnement qui provoquent des conflits de voisinage et demande leur avis aux conseillers pour y mettre fin.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité qu'un arrêté municipal soit pris pour interdire le stationnement sur les trottoirs des rues :

. Jean-Baptiste Crèvecoeur,
. de Chambors,
. les Airs d'en Bas

Monsieur le Maire se chargera de la rédaction de l'arrêté.

Les membres du Conseil Municipal ont également rappelé que le stationnement était strictement interdit route de Delincourt. Un arrêté a déjà été pris en ce sens.

Encaissement de chèques : délibération 2015.046

Monsieur le Maire indique que les dames du Patchwork nous ont remis 270€ de chèques (8 chèques). 2 chèques complémentaires devraient nous parvenir pour un montant de 60€.

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour que ces chèques soient transmis au servcie du trésor public pour encaissement :

. un premier lot pour 270€
. un second lot suivra.

La séance est levée à 22h.

Le Maire,
Samuel LEVALLOIS

Le secrétaire de séance

Les adjoints

Les conseillers municipaux

12 rue Jean-Baptiste Crèvecoeur – 60240 Lattainville – tél 03.4449.9687 – fax 03.4407.9103